



**l'Assurance  
Maladie**

**RISQUES PROFESSIONNELS**

Agir ensemble, protéger chacun



**LES CHUTES,  
VOUS POUVEZ  
AGIR !**

Diagnostic

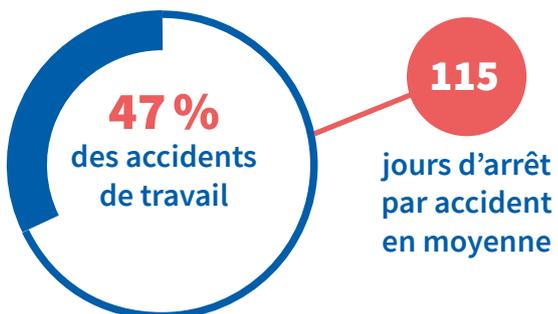
# NETTOYAGE DES LOCAUX



## TOUS SECTEURS CONFONDUS



Les chutes  
représentent  
près de



## ZOOM SUR LE NETTOYAGE

Les absences dues aux chutes représentent **7 216\*** équivalents temps plein

\*Données issues du code APE 8121Z : Nettoyage courant des bâtiments

**JE FAIS UN PREMIER DIAGNOSTIC EN QUELQUES QUESTIONS  
L'IMPLICATION DES SALARIÉS EST PRIMORDIALE**

# TECHNIQUE

<b>T1</b>	<p>Les sols dans les locaux sont-ils non glissants ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Revêtements antidérapants adaptés à l'activité...</li> <li> Glissades signalées sans action corrective, dalle détériorée, niveau d'adhérence altéré...</li> </ul> <p>COMMENTAIRES :</p>	OUI	NON	À VÉRIFIER
<b>T2</b>	<p>Les équipements de nettoyage sont-ils choisis de façon à limiter le risque de chutes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Équipements sur batterie (absence de fils électrique), aspirateurs dorsaux, chariots de nettoyage...</li> <li> Matériel lourd et encombrant, câbles au sol...</li> </ul> <p>COMMENTAIRES :</p>	OUI	NON	À VÉRIFIER
<b>T3</b>	<p>Les équipements de nettoyage des surfaces en hauteur (vitres, miroirs...) permettent-ils de travailler depuis le sol ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Utilisation de manches télescopiques, robot lave vitre intérieur, dispositif facilitant le nettoyage (armoie avec toit incliné...)</li> <li> Utilisation de tabouret, pied d'éléphant ou escabeau...</li> </ul> <p>COMMENTAIRES :</p>	OUI	NON	À VÉRIFIER
<b>T4</b>	<p>Des lieux de stockage du nécessaire pour l'entretien (balai, aspirateur, produits...) sont-ils prévus?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Local de stockage à chaque étage et/ou à proximité de la zone à nettoyer, chariot de nettoyage avec support de rangement, point d'eau et vidange à chaque niveau, dévidoir avec enrouleur de tuyaux...</li> <li> Stockage dans une cage d'escalier ou sanitaire, espace exigu pour préparation/stockage, transport des équipements d'un lieu à un autre...</li> </ul> <p>COMMENTAIRES :</p>	OUI	NON	À VÉRIFIER
<b>T5</b>	<p>Des dispositifs sont-ils mis en place pour éviter/limiter la pollution des sols ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Local/emplacement « déchets », bacs de rétention de dimension suffisante, circuit de récupération des huiles, chemin de tapis fixé, absorbants à proximité (boudins, sciure...)</li> <li> Stockage « sauvage » des déchets, système « bricolé » pour canaliser les fuites...</li> </ul> <p>COMMENTAIRES :</p>	OUI	NON	À VÉRIFIER
<b>T6</b>	<p>Des dispositifs sont-ils mis en place pour éviter/limiter les risques de chutes liés aux conditions climatiques (pluie, neige, verglas...)?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Voies de circulation couvertes (marquise, auvent...), mise à disposition permanente de bacs de sable ou de sel, équipement de déneigement, tapis/paillasons encastrables, main courante...</li> <li> Absence de caniveaux, de regards et de pente pour l'évacuation des eaux...</li> </ul> <p>COMMENTAIRES :</p>	OUI	NON	À VÉRIFIER
<b>T7</b>	<p>Les chaussures de travail sont-elles choisies en adéquation avec les tâches à effectuer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Marquage SRA (non glissant à l'eau) ou SRC (non glissant à l'eau + huile), salariés associés au choix des EPI, contrôle du port effectif, chaussure maintenant le talon...</li> <li> Chaussures de ville, renouvellement non prévu, pas d'entretien, sabots, semelles usées...</li> </ul> <p>COMMENTAIRES :</p>	OUI	NON	À VÉRIFIER

# ORGANISATIONNEL

**01** Les activités de nettoyage font-elles l'objet d'une analyse préalable et d'un suivi ? OUI NON À VÉRIFIER

 Identification des zones concernées, mode opératoire (techniques de nettoyage, choix et adéquation du matériel, temps alloué...), contrôle qualité, personnel affecté, plan de nettoyage...

 Manque de matériel, matériel en mauvais état...

COMMENTAIRES :

**02** Lors d'intervention de nettoyage, les activités simultanées sont-elles prises en compte dans l'organisation ? OUI NON À VÉRIFIER

 Consignes, information des salariés, mise en place d'un balisage ou panneau de signalisation, horaires de nettoyage (en dehors de phases de forte fréquentation : départ, arrivée, changement d'équipes)...

 Absence de plan de prévention pour les entreprises extérieures documents ou consignes non connus...

COMMENTAIRES :

**03** Les anomalies constatées font-elles systématiquement l'objet d'un signalement par tous les salariés ? OUI NON À VÉRIFIER

 Recueil des signalements (mail, téléphone, cahier), suivi des actions correctives, mise en place de temps d'échanges pour décrire et commenter les presque-accidents ou accidents.

 Absence de signalements ou d'organisation des remontées (présence d'huile, dalle décollée, ampoule grillée...)

COMMENTAIRES :

**04** Le matériel d'accès en hauteur prévu pour le nettoyage est-il maintenu en état ? OUI NON À VÉRIFIER

 Check-list de vérification des équipements d'accès en hauteur (PIR/PIRL et nacelles...), étiquetage du matériel...

 Absence d'entretien du matériel (roulette bloquée, chaînette manquante, éléments tordus...)

COMMENTAIRES :

# HUMAIN

**H1** Le risque de chutes est-il abordé lors de l'accueil au poste ? OUI NON À VÉRIFIER

- 🕒 Livret d'accueil, fiches de poste, formation au poste, consignes (tenir la rampe, ne pas courir...)
- 🗨️ Évaluation des risques de chutes non réalisée préalablement aux actions de formation...

COMMENTAIRES :

**H2** Les salariés sont-ils formés aux modes opératoires de nettoyage? OUI NON À VÉRIFIER

- 🕒 Utilisation des équipements de travail, nature des produits utilisés et des surfaces polluées et risques associés...
- 🗨️ Produit inconnu, nouveau matériel sans formation, absence de procédures...

COMMENTAIRES :

**H3** La compréhension de ces modes opératoires est-elle vérifiée ? OUI NON À VÉRIFIER

- 🕒 Explication des fiches écrites et illustrées, évaluation régulière des compétences acquises, renouvellement des formations, tutorat...
- 🗨️ Fiches non compréhensibles par le personnel (absence de reformulation, traduction manquante...)

COMMENTAIRES :

Si des cases « non » ont été cochées, le diagnostic doit être revu, le document unique mis à jour et des actions correctives mises en place.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

Nettoyage des locaux, que faire ? INRS-ED6347 • Repérer, évaluer et prévenir les risques professionnels dans les métiers de la propreté. CRAMIF • Guide de sensibilisation des salariés des entreprises de propreté aux risques professionnels, CRAMIF • Nettoyage en entreprise, Foire Aux Questions, Dossier web INRS